

☞ A retourner à la DAP uniquement en cas de versement dans le PERCO AVANT le 10/06/2024 à l'adresse figurant ci-dessous

## Transfert de jours de repos [Personnel non éligible au CET]

NOM	<input type="text"/>	PRENOM	<input type="text"/>
NUMERO S.S.	<input type="text"/>		
SOCIETE	ELIOR RESTAURATION FRANCE	MATRICULE	<input type="text"/>
TELEPHONE	<input type="text"/>	COURRIEL	<input type="text"/>

Nombre de jours de repos à verser sur le PERCO :  (9 jours par an maximum)

Ces jours seront valorisés sur la base de l'indemnité de congés payés, calculée conformément aux règles légales. A minima, l'indemnité ne peut être inférieure au montant de la rémunération qui aurait été perçue pendant la période de congés si le salarié avait continué à travailler et apprécié à la date de la demande.

Le total annuel des demandes de transfert exonéré ne doit pas excéder 9 jours.

Ce versement sera effectué par votre DRH au CM-CIC Epargne Salariale.

Je souhaite que la contre-valeur monétaire de ce(s) jour(s) soit investie sur les placements suivants <sup>(1)</sup> :

Supports		JOURS
Choix de gestion : (choisir le mode de gestion 1 ou 2)		
<b>1-PERCO Gestion Pilotée</b> <sup>(2)</sup>		
Choix du profil :	<input type="checkbox"/> Prudent <input type="checkbox"/> Equilibre <input type="checkbox"/> Dynamique	<input type="text"/>
<b>2-PERCO Gestion Libre</b>		
A investir sur le fonds :	1528-Elior Epargne Diversifiée	<input type="text"/>
A investir sur le fonds :	1620- Social Active Tempéré Parts C	<input type="text"/>
A investir sur le fonds :	1800-CM-CIC Perspective Monétaire A	<input type="text"/>
A investir sur le fonds :	2813-CM-CIC Perspective Conviction Europe A	<input type="text"/>
A investir sur le fonds :	1816-CM-CIC Perspective Certitude	<input type="text"/>
A investir sur le fonds :	4605-CM-CIC Conviction PME ETI Actions A	<input type="text"/>

1) En l'absence de choix clairement défini, les sommes seront affectées automatiquement dans la gestion pilotée du Perco.

2) Si des sommes ont déjà été placées en gestion pilotée, c'est le profil déjà choisi qui sera retenu.

Je donne mandat à CM-CIC Epargne Salariale, pour gérer et arbitrer mes avoirs investis en gestion pilotée, conformément aux mécanismes décrits en annexe du PERCO.

Fait à

Le

Signature



(Obligatoire)